

LA CONFLICTUALITE SOCIALE.

« *Podran cortar las flores, no podran detener la primavera* »
 « *Ils auront beau couper les fleurs, ils n'arrêteront pas le printemps* »
PABLO NERUDA.

A. EXTRAIT DU PROGRAMME DE TERMINALE ES.

2. Intégration, conflit, changement social

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?	Solidarité mécanique/organique, cohésion sociale.	Après avoir présenté l'évolution des formes de solidarité selon Durkheim, on montrera que les liens nouveaux liés à la complémentarité des fonctions sociales n'ont pas fait pour autant disparaître ceux qui reposent sur le partage de croyances et de valeurs communes. On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail, État) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale. Acquis de première : socialisation, capital social, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.
2.2 La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?	Conflits sociaux, mouvements sociaux, régulation des conflits, syndicat.	On montrera que les conflits peuvent être appréhendés à partir de grilles de lecture contrastées : comme pathologie de l'intégration ou comme facteur de cohésion ; comme moteur du changement social ou comme résistance au changement. En s'appuyant sur quelques exemples, on s'interrogera sur la pertinence respective de ces différents cadres d'analyse en fonction de la nature des conflits et des contextes historiques. On s'intéressera plus particulièrement aux mutations des conflits du travail et des conflits sociétaux en mettant en évidence la diversité des acteurs, des enjeux, des formes et des finalités de l'action collective. Acquis de première : groupe d'intérêt, conflit.

B. PLAN INDICATIF DE L'INTERVENTION.

Introduction Générale.

1. D'une définition des conflits...
- 2... à une distinction des conflits.
3. Annonce du plan.

P1. LES CONFLITS SOCIAUX : D'OU VIENNENT-ILS ?

P1.1. Les conflits comme inscrits dans les rapports sociaux.

1. Les classes sociales en lutte : base des conflits sociaux (***Cours sur la Stratification Sociale***).
2. De la psychologie des foules aux théories de « *comportement collectif* » (frustration relative, norme émergente, comportement collectif systémique) (***Voir Document 4***).

P1.2. Les conflits comme expression d'une rationalité en vue d'améliorer sa position sociale.

1. Le paradigme olsonien et ses critiques.
2. D'une sociologie de l'acteur rationnel (**Raymond Boudon** et les conflits) ...
- 3... à la mobilisation des ressources.

P1.3. Conflits et mutations sociales.

1. Vers une société pacifiée (**Norbert Elias, Eric Dunning, Ralf Dahrendorf, ...**) et son involution (***Voir cours sur la Déviance***) ?
2. Les conflits du travail : une centralité se marginalisant (***Voir Document 3***) ?
3. Conflictualité et modernité : un nouveau rapport dialectique (***Voir Document 2***) ?
4. Le multiculturalisme : facteur potentiel de conflit ?

P2. LA MOBILISATION DES ACTEURS : LE ROLE DES MOUVEMENTS SOCIAUX (MS) ET LEUR EVOLUTION.

P2.1. Introduction.

P2.2. Des conflits ouvriéristes aux nouveaux mouvements sociaux (NMS).

1. Les mouvements sociaux : des mutations à l'œuvre (***Voir Document 1***).
2. Les NMS : une nouveauté radicale ?

P2.3. Les nouveaux mouvements contestataires (NMC).

1. Les conflits sociaux : le retour ?
2. Les NMC : quelles caractéristiques ?
3. Nouveauté ou continuité : un débat récurrent depuis 1995.

P3. QUEL REPERTOIRE POUR LES CONFLITS SOCIAUX ?**P3.1. Les acteurs des conflits.**

1. Une matrice commune : les groupes d'intérêt (**Michel Offerlé**).
2. Un groupe idéal-typique : les syndicats.
3. Les entreprises lieu de conflictualité.
4. L'Etat comme agent de régulation des conflits.

P3.2. Quels types de conflits ?

1. Introduction : un balancement récurrent entre routinisation et radicalité.
2. Une évolution en marche ? Un double répertoire d'action collective (**Charles Tilly**).
3. Vers un nouveau répertoire ?
4. La grève : un exemple idéal-typique.

P3.3. Stratégies individuelles et règles.

1. Le modèle stratégique d'**Albert Hirschman**.
2. Quels militants (**Doug Mac Adam**) ?
3. Conflits et règles (**Jean Daniel Reynaud**).

B. LEXIQUE DE BASE.

Conflit(s) / Conflit ouvert / Conflit latent ou manifeste / Conflit sur les règles périodiques / Conflit dans les règles chroniques / **Raymond Boudon** et **François Bourricaud** / **Karl Marx** / **Emile Durkheim** / **Alexis De Tocqueville** / **Max Weber** / **Georg Simmel** / **Louis Chevalier** (*Classes laborieuses, classes dangereuses à Paris dans la première moitié du XIX^{ème} siècle*) / **Jacques Donzelot** (*L'invention du social*) / Classement des conflits en fonction de leur intensité, du nombre de participants (« dyades » et « triades » chez **Georg Simmel**), du mode de résolution final / **A. Touraine** (conflit central portant sur la maîtrise de l'historicité et conflits annexes) / **Pierre Rosanvallon** (conflits d'intérêt et conflits d'incertitude) / **Alain Duhamel** (conflits ouverts et conflits aveugles) /

Classes sociales / Spirale historique des classes sociales / Rapports sociaux / Syndicats / Mouvement ouvrier / Polarisation des classes sociales / Mobilisation collective / Institutionnalisation des conflits / Groupes de pression (lobbies) / Identités / Valeurs / **Ralf Dahrendorf** (Conflit d'autorité) / Pouvoir / Autorité / Mobilisation / **Pierre Bourdieu** / Constructivisme / Lutttes de classements / Lutttes symboliques / **Edward Thompson** (*La formation de la classe ouvrière anglaise*) / **Louis Chauvel** / Thèse du retour des classes sociales / Lutte des classes /

Théories de la frustration relative (**Ted Gurr**) / Ecole de Chicago (**Robert Park**, **Ernest W. Burgess**) et la mobilisation comme effet pervers du changement social / Théorie de la norme émergente (**Ralph H. Turner** et **Lewis M. Killian**) / L'approche systémique de **Neil Smelser** / Les modèles psychosociologiques (**Hippolyte Taine**, **Gustave Le Bon** et **Gabriel Tarde**) /

Théories de l'individu rationnel et de la mobilisation des ressources / **Mancur Olson** / Action collective / Paradoxe de l'action collective / Passager clandestin, cavalier seul ou « free rider » / Closed shop / Incitation sélective / Effets d'agrégation / Sociologisme / Modèle économique (**John D. Mac Carthy** et **Mayer N. Zald** / SMO (*Social Movement Organization*) / SMI (*Social Movement Industry*) / Adhérent / Membre actif / Militant moral / Entrepreneur de protestation / Réseaux de solidarité et mobilisation différentielle (**Anthony Oberschall**) (*Conflit social et mouvements sociaux*) / **Charles Tilly** (*De la mobilisation à la révolution*) / Netness / Catness / Registres de protestation / **Johanna Simeant** (*La cause des sans-papiers*) / Conflit au sein des organisations (**Michel Crozier** et **Erhard Friedberg**) /

Norbert Elias (*La civilisation des mœurs*) / Processus de civilisation / **Eric Dunning** / **Robert Castel** (*L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*) / Société salariale / Désaffiliation / **Stéphane Béaud** et **Michel Pialoux** (*Violences urbaines, violence sociale, genèse des nouvelles classes dangereuses*) / **François Dubet** (*Les inégalités multipliées*) / **Vincent De Gaulejac** (*La lutte des places*) / **Jean Baudrillard** / **Michel Maffesoli** / **Ulrich Beck** (*La société du risque*) / Société industrielle classique / Société industrielle du risque / **Anthony Giddens** (*Les conséquences de la modernité*) / Modernité réflexive / Confiance ontologique / **Luc Boltanski** et **Eve Chiapello** (*Le nouvel esprit du capitalisme*) / Multiculturalisme / Acculturation / **Georges Felouzis** / **Samuel Huntington** (*Le choc des civilisations*) / **Dominique Schnapper** (*La communauté des citoyens*) / **Michel Wieviorka** (*Une société fragmentée?*) / **Charles Taylor** / Politique de reconnaissance /

Action collective / Mouvement(s) social(aux) / Mobilisation collective / **Charles Tilly** (*La France conteste : de 1600 à nos jours*) / Politisation des mouvements sociaux / Mouvement ouvrier / Corporatisme de métier /

Denis Segrestin (*Le phénomène corporatiste*) / **Jacques Capdevielle** (*Modernité du corporatisme*) / **Alain Touraine** / Intervention sociologique / Historicité / Principes d'identité, d'opposition et de totalité / Nouveaux mouvements sociaux (NMS) / Conflit central / Société programmée / Société post-industrielle / Logique de *self-help* / Modèle de **Hanspeter Kriesi** / **Alberto Melluci** / **Ronald Inglehart** et le changement culturel comme facteur efficient de mobilisation collective / Valeurs post-matérialistes / **Olivier Fillieule** /

Isabelle Sommier / **Mathieu Lilian** (*La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui, L'espace des mouvements sociaux*) / Nouveaux mouvements contestataires (NMC) / Pragmatisme radical / Violence révolutionnaire / Intellectuels spécifiques (**Gramsci, Michel Foucault, ...**) / Coordinations / Victimes / Militants professionnels / Personnes-ressources / Pragmatisme radical / **Johanna Siméant** / Grève de la faim / **Alain Touraine** (*Le grand refus*) / **Daniel Bensaïd** et **Christophe Aguiton** (*Le retour de la question sociale*) / **Pierre Rosanvallon** /

Michel Offerlé (*Sociologie des groupes d'intérêt*) / Groupe d'intérêt / Groupe de pression (lobbying) / Parti politique (partition d'**Almond**) / Passage du groupe d'intérêt au groupe représenté par un travail de *délimitation*, de *légitimation* et de *représentation* / **Luc Boltanski** / Montée en généralité / «Principe supérieur commun» / Désyndicalisation / Institutionnalisation des syndicats / Institutionnalisation des conflits / **Daniel Labbé** et **Hubert Landier** (*L'entreprise face au nouveau radicalisme syndical : les nouvelles formes d'action syndicale*) / Groupe des dix / Lois **Auroux** / Politiques publiques / **John Dunlop** et le modèle des relations professionnelles / **Charles Tilly** / Répertoires d'action collective / Nationalisation de la vie politique / Registre de la vertu / Registre de la science ou de l'expertise / *Act Up* / *Dying* / *Zapping* / *Hacktivism* / Internationalisation des luttes / *Greenpeace* / *Attac* / **Stéphane Sirot** (*La grève en France. Une histoire sociale (XIX-XXIème siècle)*) /

Albert Hirschman (*Défection et prise de parole*) et dimension interactionniste de la mobilisation : *exit*, *voice* et *loyalty* / *Deux siècles de rhétorique révolutionnaire : perversité* (effets pervers), *futility* (inanité), *jeopardy* (mise en péril) / **Howard Becker** / Carrière militante / «Entrepreneur de morale» / **Doug Mac Adam** (*Freedom summer*) / Conflit et régulation sociale (**Jean-Daniel Reynaud**) (*Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale*) / Règles de contrôle / Règles autonomes / Règles d'exécution / Régulation conjointe / **Alain Supiot** / Autoréglementation de l'entreprise /

Négociations / Accords / **Roy J. Lewicki** et **Joseph A. Litterer** (*Negotiations*) / **Kelly R. Walton** et **Robert Mac Kersie** (*A behavioral theory of labor negotiation*) / **Anselm L. Strauss** / Contexte des négociations / **Lester W. Zartman** (*The negotiation process*) / Négociation distributive / Négociation intégrative /

C. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE.

1. Un chapitre de l'Aide-Mémoire et quatre ouvrages :

★★★ *Aide-Mémoire en Sciences Sociales*, 7^{ème} Ed. (2012), *Chapitre 15* (pages 338/356).

★★★ **Cefaï Daniel** (dir.) (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Coll. Recherches.

★★★ **Fillieule Olivier, Mathieu Lilian, Péchu Cécile** (dirs.) (2009), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de la Fondation des Sciences Politiques.

★★★ **Olivier Galland** et **Yannick Lemel** (dirs.) (2011), *La société française : un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre*, 3^{ème} Ed., A. Colin, Coll. Sociétales, *Chapitre 10* par **Anne Muxel** (pages 253/281).

★★★ **Pigenet Michel** et **Tartakowsky Danielle** (dirs.) (2012), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, La Découverte.

2. Ouvrages fondateurs (ordre chronologique).

Tarde Gabriel (1890), *Les lois de l'imitation*.

Le Bon Gustave (1895), *Psychologie des foules*.

Siegfried André (1912), *Tableau politique de la France de l'Ouest*.

Lazarsfeld Paul et alii. (1948), *The people's choice*.

Almond Gabriel, Verba Sidney (1963), *The civic culture: political attitudes and democracy in five nations*.

Olson Mancur (1965), *Logique de l'action collective*.

Mac Luhan Marshall (1967), *La galaxie Gutenberg*.

Lancelot Alain (1968), *L'abstentionnisme électoral en France*.

Percheron Annick (1974), *L'univers politique des enfants*.

Inglehart Ronald (1977), *The silent revolution*.

3. Les grands paradigmes reliés au thème.

Aron Raymond (1964), *Les luttes de classes*, Gallimard.

Boudon Raymond (1977), *Effets pervers et ordre social*, PUF.

Boudon Raymond (1984), *La place du désordre*, PUF.

- Bourdieu Pierre** (dir.) (1993), *La misère du monde*, Seuil.
- Crozier Michel** et **Erhard Friedberg** (1977), *L'acteur et le système*, Seuil.
- Dubet François, Touraine Alain** et **Wievorka Michel** (1984), *Le mouvement ouvrier*, Fayard.
- Durand Jean-Pierre** (1995), *La sociologie de Marx*, La Découverte, Coll. Repères.
- Durkheim Emile** (1893/1991), *De la division du travail social*, PUF.
- Marx Karl** (1850/1966), *La lutte des classes en France*, Gallimard.
- Marx Karl** (1852/1992), *Le dix-huit brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*, Editions Sociales.
- Simmel Georg** (1995), *Le conflit*, Circé.
- Tonnies Ferdinand** (1887/1964), *Communauté et société*, PUF.
- Touraine Alain** (1966), *La conscience ouvrière*, Seuil.
- Touraine Alain** (1973/1993), *Production de la société*, Livre de Poche.

4. Ouvrages basiques.

- Bouffartigue Paul** (dir.) (2004), *Le retour des classes sociales*, La Dispute.
- Filleule Olivier** et **Tartakowski Danielle** (2008) : *La manifestation*, Presses de Sciences Po, Coll. Contester.
- Groux Guy** (1998), *Vers un renouveau du conflit social ?*, Bayard Editions, Coll. Société.
- Groux Guy** et **Pernot Jean-Marie** (2008), *La grève*, Presses de Sciences Po, Coll. Contester.
- Israël Liora** (2009), *L'arme du droit*, Presses de Sciences Po, Coll. Contester.
- Kokoreff Michel, Rodriguez Jacques** (2004), *La France en mutations, quand l'incertitude fait société*, Payot.
- Mathieu Lilian** (2004), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel.
- Neveu Eric** (2010), *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Coll. Repères.
- Sommier Isabelle** (2003), *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Flammarion, Coll. Champs.
- Sommier Isabelle** (2008), *La violence révolutionnaire*, Presses de Sciences-Po.

5. Approfondissement.

- Adam Gérard** (2000), *Les relations sociales : année zéro*, Bayard Editions.
- Andolfatto Dominique, Labbé Dominique** (2011), *Sociologie des syndicats*, La Découverte, Coll. Repères.
- Bérout Sophie, Mouriaux René, Vakaloulis Michel** (1998), *Le mouvement social en France*, La Dispute.
- Bourdin Philippe, Caron Jean-Claude, Bernard Mathias** (2005), *La Voix et le Geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, PU Blaise Pascal.
- Braud Philippe** (1995), *Sociologie politique*, LGDJ.
- Braud Philippe** (2004), *Violences politiques*, Seuil, Coll. Points.
- Bréchon Pierre, Laurent Annie et Perrineau Pascal** (Dir.) (2000), *Les cultures politiques des français*, Presses de Sciences Politiques.
- Charlot Jean-Luc** (2006), *Le pari de la participation. Approximation d'une activité politique*, L'Harmattan.
- Chauvel Louis** (Deuxième semestre 1999), *Classes et générations. L'insuffisance des hypothèses de la théorie de la fin des classes sociales*, *Actuel Marx*, N°26.
- Chauvel Louis** (Octobre 2001), *Le retour des classes sociales ?*, *Revue de l'OFCE*, N°79.
- Chauvel Louis** (2002), *Pouvons-nous (de nouveau) parler de classes sociales ?*, *Actuel Marx*, Coll. Actuel Marx *Confrontation*, *Les sociologies critiques du capitalisme : en hommage à Pierre Bourdieu*.
- Chazel François** (1993), *Action collective et mouvements sociaux*, PUF.
- Chazel François**, «Les mouvements sociaux» in **Boudon Raymond** (1992), *Traité de sociologie*, PUF.
- Coser Lewis A.** (1982), *Les fonctions du conflit social*, PUF.
- Courty Guillaume** (2006), *Les groupes d'intérêt*, La Découverte, Coll. Repères.
- Crettiez Xavier** (2008), *Les formes de la violence*, La Découverte, Coll. Repères.
- Denquin Jean-Marie** (1992), *Introduction à la science politique*, Hachette, Coll. Les Fondamentaux.
- Filleule Olivier** (1993), *Sociologie de la protestation*, L'Harmattan.
- Filleule Olivier, Tartakowsky Danielle** (2008), *La manifestation*, Presses de la FNSP.
- Filleule Olivier, Agrikoliansky Eric et Sommier Isabelle** (2010), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Coll. Recherches.
- Grossman Emiliano, Saurugger Sabine** (2006), *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*, Armand Colin.
- Hastings Michel** (1996), *Aborder la science politique*, Seuil, Coll. Mémo.
- Jonas Friedrich** (1991), *Histoire de la sociologie*, Larousse.
- Lafargue Jérôme** (1998), *La protestation collective*, Nathan, Coll. 128.
- Lagroye Jacques** (1995), *Sociologie politique*, FNSP, Coll. Amphithéâtre.
- Martel Frédéric** (1996/2008), *Le rose et le noir*, Seuil, Coll. Points Essais.
- Martin Dominique, Metzger Jean-Luc, Philippe Pierre** (2003), *Les métamorphoses du monde, sociologie de la mondialisation*, Seuil.
- Mathieu Lilian** (2011), *La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*,

Presses de Sciences Po, Coll. Nouveaux débats.

Mathieu Lilian (2012), *L'espace des mouvements sociaux*, Editions du Croquant.

Mayer Nona, Perrineau Pascal (1992), *Les comportements politiques*, A. Colin.

Mouriaux René (2010), *Le syndicalisme en France depuis 1945*, La Découverte, Coll. Repères

Offerlé Michel (1994), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Coll. Clefs.

Portelli Hugues (1994), *Les régimes politiques européens*, Livre de poche.

Siméant Johanna (2009), *La grève de la faim*, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, Coll. Contester.

Sommier Isabelle (2004), *Les nouveaux mouvements contestataires*, Flammarion, Coll. Champs.

Tadzait Tarik, Nessah Rabia (2008), *Les théories du choix révolutionnaire*, La Découverte, Coll. Repères.

D. DOCUMENTS.

→ DOCUMENT 1 : Le modèle de Kriesi (1993), Typologie des organisations liées au mouvement social (MS)

Orientation vers les adhérents/clients	
Services	Self-help
Organisation de soutiens (1)	Mutuelles, cercles de sociabilité (2)
Représentation politique	Mobilisation politique
Partis, groupes d'intérêts (3)	Organisation du MS (4)
Orientation vers les autorités	

Trajectoires

L'*institutionnalisation* fait dériver le MS vers la représentation politique traditionnelle : de (4) → (3). La *commercialisation* le transforme en prestataire de services (ex : Camif) : de (4) → (1). La *convivialité* le transforme en espace de vie, de sociabilité (clubs d'anciens combattants du social : banquets du MRP) : de (4) → (2).

→ DOCUMENT 2. Fiche de lecture : « *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* » de Robert Castel (par Laurent Braquet).

Introduction.

Selon **Robert Castel**, il faut distinguer deux grands types de protections. Les *protections civiles* qui garantissent les libertés fondamentales et assurent la sécurité des biens et des personnes dans le cadre d'un Etat de droit. Et les *protections sociales* qui couvrent les individus contre les principaux risques comme la maladie, l'accident, la vieillesse impécunieuse, etc. Selon **Castel**, dans nos sociétés riches sont les sociétés les plus sûres qui n'aient jamais existé. De nous s'est éloignée l'insécurité sociale qui résultait de la vulnérabilité des conditions et de la nécessité de vivre « *au jour la journée* ». Pourtant, le souci de la sécurité est bel est bien actuellement une préoccupation populaire. Nos sociétés sont fondamentalement des *sociétés d'individus*, qui assurent la promotion de cet individu mais en même temps le rendent vulnérable. La recherche de sécurité est donc consubstantielle à ce type de société. Le sentiment d'insécurité est donc « *l'effet d'un décalage entre une attente socialement construite de protections et les capacités effectives d'une société donnée à les mettre en œuvre* ». Or nos sociétés contemporaines sont caractérisées par une prolifération d'une *aversion au risque* qui fait que l'individu contemporain ne pourra jamais vraiment se sentir en sécurité.

La sécurité civile dans l'Etat de droit.

Dans la société fondée sur les liens communautaires, la sécurité est fondée sur l'appartenance directe à une communauté, comme dans les communautés paysannes de l'Occident médiéval (**Georges Duby** parle de sociétés encadrées, assurées, nanties). Ces sociétés sont menacées de l'extérieur par des risques comme les ravages de la guerre, des épidémies, etc. La menace interne dans ces sociétés est la figure du « *vagabond* ».

Avec l'avènement de la modernité, le *statut de l'individu* change radicalement. **T. Hobbes** a donné une image de ce que serait vraiment une « *société d'individus* » : un état de nature, une concurrence effrénée, une société où règne la guerre de tous contre tous.

Cette société serait une société d'insécurité sociale. Pour « *faire société* », la sécurité est la condition première et

absolument nécessaire pour que des individus détachés des contraintes et protections traditionnelles puissent subsister.

Le *Léviathan* de **Thomas Hobbes** libère les individus de la peur et leur permet d'exister librement dans la sphère privée. Le prix à payer est de subir totalement un pouvoir politique absolu.

John Locke, considéré comme l'un des pères du libéralisme politique, fondera la protection face aux aléas de l'existence sur la **propriété**. C'est grâce à elle que le citoyen conquiert son indépendance. D'ailleurs, **Castel** rappelle que les révolutionnaires les plus radicaux (**Rousseau, Robespierre, Saint Just**) ont voulu la restreindre et en ménager l'accès à tous les citoyens, mais pas la supprimer. « *Les propriétés des patriotes sont sacrées* » selon **Saint Just.**, elle leur apporte indépendance et liberté, y compris pour défendre la patrie les armes à la main. Pour les auteurs libéraux du XIX^{ème} siècle, la propriété privée garantit contre les aléas de l'existence sociale.

Lors des dernières échéances électorales selon **Robert Castel**, la thématique de l'insécurité a pris une force telle qu'elle a parfois frôlé le délire. C'est un sentiment réel car l'individu est survalorisé et il se sent en même temps fragile et vulnérable, il exige donc de l'Etat qu'il le protège. La « *demande d'Etat* » apparaît ainsi plus forte dans les sociétés modernes, car dans les sociétés pré-modernes, les groupes d'appartenance en dessous du souverain exerçaient aussi une protection. La contradiction apparaît lorsque cette « *demande d'Etat* » s'exerce sur un Etat de droit qui ne peut que décevoir cette protection totale. Au quotidien, c'est ce qui explique le recours au droit dans toutes les sphères de l'existence y compris les plus privées. Et le cœur de la contradiction : « *l'homme moderne veut absolument que justice lui soit rendue dans tous les domaines, ce qui ouvre une large carrière aux juges et aux avocats. Mais il voudrait tout aussi absolument que sa sécurité soit assurée dans les détails de son existence quotidienne, ce qui cette fois ouvre la voie à l'omniprésence des policiers. Ces deux logiques ne peuvent se recouvrir complètement, et cet écart nourrit le sentiment d'insécurité* ». C'est la tension qui existe dans nos démocraties modernes : la sécurité y est un droit mais ce droit ne peut s'accomplir pleinement sans mobiliser des moyens qui peuvent être attentatoires au droit.

La sécurité sociale dans l'Etat protecteur.

Selon l'auteur, l'insécurité c'est tout autant l'insécurité sociale que l'insécurité civile. Etre dans l'insécurité permanente, c'est ne pouvoir ni maîtriser le présent ni anticiper positivement l'avenir. Comme le dira **Marx**, l'Etat de droit « *formel* » laisse inchangé la condition sociale d'une majorité de travailleurs, contraint de « *vivre au jour la journée* ».

Comment est-on sorti de cette situation d'insécurité généralisée ? En attachant des **protections** et des **droits** à la condition du travailleur lui-même. Le travail est devenu *l'emploi* lesté d'un *statut* qui dépasse la violence de la relation marchande entre un employeur tout puissant et un salarié démuné. C'est l'invention de la **condition salariale** : la majorité de la population accède à la *citoyenneté sociale* à travers des garanties collectives. Dans l'extension de ces protections, la place de l'Etat a été centrale : il a joué comme un *réducteur de risques*. On construit alors une « *société de semblables* » pour reprendre les termes de **Léon Bourgeois**.

L'après-guerre, la croissance économique a permis un triplement de la productivité entre 1953 et 1970 de la consommation et des revenus salariaux. Le progrès social permet alors de programmer l'avenir : grâce aux gains de productivité (« *le grain à moudre* » d'**André Bergeron**) demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Le **compromis fordiste** a montré que c'est l'instance du collectif qui peut sécuriser l'individu.

La remontée de l'incertitude.

Selon **Castel**, l'utopie libérale a échoué à organiser la société sur les principes de l'autonomie de l'individu et de l'égalité des droits. Une société ne peut se fonder sur un ensemble de rapports contractuels entre individus libres et égaux car nombre de travailleurs ont des conditions d'existence qui ne peuvent leur assurer l'indépendance sociale. Or, après des décennies de construction des garanties collectives encadrant le contrat de travail, il se produit un nouveau mouvement d'individualisation- décollectivisation qui déstabilise l'Etat national- social : pour relever le défi de la concurrence internationale, le leadership passe de l'Etat à l'entreprise, dont il faut maximiser les capacités productives. L'appréciation du rôle de l'Etat s'inverse : *il devient doublement contre-productif*, par les *surcoûts* qu'il impose sur le travail (charges sociales) et par les limites légales qu'il pose à l'exigence de compétitivité maximale.

Selon **Castel** les années 1970 forment la charnière où *l'on met en mobilité généralisée les relations de travail* (une déstandardisation du travail selon **Ulrich Beck**). L'individu est sommé d'être libre et obligé d'être performant : or, *tout le monde n'est pas également armé pour faire face à ces exigences*. On ne peut demander à des individus de se responsabiliser et de mobiliser leurs ressources alors que ce qui les caractérise est justement ce manque de ressources. Dans une économie en perpétuel changement quel sera l'avenir social d'un titulaire d'un CAP d'ajusteur ? Selon **Robert Castel**, le vote du 21 avril 2002 a montré que le suffrage des classes populaires anciennement ancrées à gauche a fait le lit du Front national. La stigmatisation des quartiers difficiles comme lieu de l'insécurité est un *retour des classes dangereuses* c'est-à-dire la cristallisation de groupes particuliers, situés aux marges, de tout ce qu'une société porte de menaces. Le prolétariat industriel a joué ce rôle au XIX^{ème} siècle : *classes laborieuses, classes dangereuses* ! Selon **Castel** « *faire de quelques dizaines de jeunes souvent plus paumés que méchants le noyau de la question sociale devenue la question de l'insécurité qui menacerait les fondements de l'ordre républicain, c'est opérer une condensation extraordinaire de la problématique globale de l'insécurité* ».

Se focaliser sur le problème des quartiers difficiles permet d'éviter d'aborder dans le débat des questions autrement délicates touchant à l'insécurité sociale : chômage de masse, inégalités sociales, racisme, etc.

On assiste alors bien à un glissement de *l'Etat social* vers *l'Etat sécuritaire* qui prône et met en œuvre le retour à la loi et à l'ordre. Tout se passe comme si insécurité civile et insécurité sociale fonctionnaient comme deux sphères étanches, ce qui n'est pas le cas.

Une nouvelle problématique du risque.

Selon **Ulrich Beck**, la « *société du risque* » (risques industriels, sanitaires, technologiques, naturels, écologiques, etc.) est une société où ce n'est plus le progrès social mais un **principe général d'incertitude** qui commande l'avenir de la civilisation. C'est faire de l'insécurité l'horizon indépassable de la condition de l'homme moderne. Le monde n'est plus qu'un vaste champ de risques : « *La terre est devenue un siège éjectable* » (!) Notre monde moderne serait confronté à un sentiment généralisé d'impuissance. Or c'est la facette négative de la liberté de l'individu moderne détaché des protections collectives : la naïveté de l'idéologie libérale dominante affirme qu'un individu enfin détaché des solidarités collectives et des protections pourrait pleinement s'épanouir. Or c'est l'Etat social qui a largement contribué à façonner l'individu.

Comment lutter contre l'insécurité sociale ?

Selon l'auteur, les dernières réformes de la protection sociale tendent à l'individualisation de ces protections pour introduire davantage de flexibilité dans le système et passer d'un système basé sur l'universalité et l'égalité à un système basé sur la sélectivité et la discrimination positive. Castel souligne que *l'activation des dépenses passives* est souvent frappée d'irréalisme car on ne peut demander à des individus privés de ressources de les mobiliser...Autrement dit on demande beaucoup à ceux qui ont peu, davantage qu'à ceux qui ont beaucoup. On assiste en fait à un *appauvrissement du concept de solidarité* qui ne s'applique plus qu'aux plus démunis, qui sont dans l'incapacité de se projeter dans le futur.

Il faudrait alors sécuriser les situations de travail et les trajectoires professionnelles pour *vaincre l'incertitude* qui règne dans le monde du travail : il faudrait alors *transférer le statut de l'emploi à la personne du travailleur* pour garantir la *continuité des droits* en cas de ruptures professionnelles. La question fondamentale demeure : comment concilier mobilité et protections en dotant le travailleur mobile d'un véritable statut ? Il faudrait aussi que le travail cesse de n'être conçu que comme une *variable d'ajustement* pour maximiser les profits.

De la *sécurisation du travail* dépend largement le reflux de l'insécurité sociale.

Conclusion.

« *Que Dieu vous garde* » exprimait la croyance populaire que seul le Tout puissant pouvait subvenir aux aléas de l'existence. La construction des protections collectives est un processus historique de longue durée lié à au déploiement de l'Etat et aux exigences de la démocratie. Selon **Robert Castel**, il faut à la fois lutter contre *l'inflation du souci de sécurité* car la vie elle-même est risquée et souvent incontrôlable, et *affirmer l'importance du besoin de protections* car « *la propension à être protégé exprime une nécessité inscrite au cœur de la condition de l'homme moderne* ». Pour reprendre la problématique de **Karl Polanyi**, le problème se situe à l'intersection du marché et du travail : la domestication du marché a permis de vaincre l'insécurité sociale et on assiste aujourd'hui à une remarchandisation du travail. Si *l'on ne peut supprimer le marché* (idée dont **Marx** se gaussait déjà en dénonçant le « *monde enchanté des rapports féodaux* » fait de domination impitoyable et humiliante), on peut endiguer le marché, l'encadrer. Il faut trouver aujourd'hui *une nouvelle articulation entre l'Etat, le marché et le travail*. Cela suppose de défendre à parité l'insécurité civile et l'insécurité sociale, de *défendre l'Etat de droit mais aussi de sauver l'Etat social*.

Robert Castel, « *L'insécurité sociale* », *La République des idées*, Le Seuil.

→ DOCUMENT 3 : Grèves, grévistes et jours de grève (moyennes quinquennales)

Années	Grèves	Grévistes	Journées de grève
1865-1869	63	26 937	n. d.
1870-1874	84	27 235	105 006
1875-1879	84	28 711	328 416
1880-1884	192	63 967	734 306
1885-1889	180	46 961	579 383
1890-1894	373	100 224	1 642 444
1895-1899	469	84 673	1 361 924
1900-1904	706	188 216	3 334 907
1905-1909	1 102	216 125	4 211 881
1910-1914	1 167	232 134	3 131 189
1919-1923	1 213	698 200	10 744 800
1924-1928	977	237 600	3 480 800
1929-1933	659	205 600	2 913 400
1934-1938	4 301	858 000	n. d.

1946-1950	1 650	3 120 600	11 009 800
1951-1955	2 035	1 415 800	3 893 400
1956-1960	1 805	1 413 800	1 937 800
1961-1965	2 037	1 381 420	2 794 060
1966-1970	1 999	1 593 900	32 138 520
1971-1975	3 756	2 089 475	3 861 320
1976-1980	3 500	1 581 420	3 241 580
1981-1985	2 595	503 640	1 509 660
1986-1990	1 826	358 800	970 160
1991-1995	1 672	473 480	866 140
1996-2000	2 003	164 279	527 894

Source : **Stéphane Sirot** (2002), *La grève en France. Une histoire sociale (XIXe-XXe siècle)*, Editions Odile Jacob, Tableaux Pages 28 et 33.

→ DOCUMENT 4. Les analyses en termes de «comportement collectif».

1. La psychologie des foules : les prémices de «l'analyse» des mouvements sociaux.

Une des premières approches à l'origine de l'analyse des mouvements sociaux et de l'action collective a vu le jour en France avec les travaux de **G. le Bon** (1841-1931). A travers le « *miroir déformant* » de la foule, **Le Bon** entendait analyser tout un ensemble de phénomènes inhérents à la société moderne. L'origine de cette démarche se trouve dans l'œuvre de **H. Taine** qui concevait la Commune de Paris comme « *l'empire incontrôlé des passions qui aurait été entraîné dans la spirale de la violence par des criminels de tous ordres* ». **Taine** ayant fourni le « *matériau historique* », il ne restait plus qu'à dégager l'explication scientifique. La foule est perçue comme un simple élément de destruction de la civilisation, elle est considérée comme homogène avec un pouvoir d'écrasement de l'autonomie et de la volonté individuelle. Il existe une « *loi de l'unité mentale des foules* ». On notera tout de même que **Le Bon** parvient à parer ses vues d'une auréole de scientificité (rapprochement avec la théorie de la suggestion hypnotique, expériences de **Charcot**, etc.).

Dans le même ordre d'idée, **G. de Tarde** pousse la réflexion plus loin dans *L'opinion et la foule* (1901). Les foules les plus dangereuses selon lui ne seraient pas les rassemblements spontanés mais ceux artificiels organisés par un parti, une secte ou une corporation.

2. De R. Park à T. Gurr : des facteurs psychosociaux à la théorie de la frustration relative.

Sans vouloir, évidemment, tracer de relation directe entre les analyses françaises de la fin du XIXème et la sociologie américaine, on peut noter la production de travaux qui établissent une relation entre l'action collective et des facteurs psychosociaux outre atlantique. C'est ce que **F. Chazel** appelle *l'âge du comportement collectif*. Aux Etats Unis dans les années d'après-guerre, certains sociologues comme **R.E. Park**, **H. Blumer** ou **T. Gurr**.

A. L'apport de R.E. Park : le comportement collectif prend une dimension créatrice.

Il ouvre la voie de ce courant en consacrant une partie de son *Traité de sociologie générale*, 1924 (chapitre sur le comportement collectif). Selon lui, la société (au sens de modèle institué de coopération) suit des processus dans lesquels elle est « *formée et reformée* ». Ceux-ci se décomposent en plusieurs phases : **1)** agitation sociale ; **2)** constitution d'un mouvement de masse ; **3)** création d'une logique de changement social (transformation des institutions). Autrement dit, là où **Le Bon** voyait le caractère destructeur des foules, **Park** insiste sur une dimension créatrice. Il est un des premiers sociologues à considérer les foules comme une manifestation singulière (parmi de nombreuses autres) du comportement collectif.

B. H. Blumer : des mouvements sociaux déterminés par des tendances culturelles ?

Dans les années 1930, **H. Blumer** (un des fondateurs de l'interactionnisme symbolique) donne une nouvelle consistance à l'approche de **Park**. Il essaie d'établir une corrélation entre le comportement collectif et les grandes tendances culturelles du moment. Il ne parvient pas toutefois à éviter deux pièges importants : **a)** il reste prisonnier d'une logique de la *contagion* (il utilise le terme de « *réaction circulaire* ») en indiquant que les individus reflètent réciproquement leurs façons de sentir et, ce faisant, les intensifient. Le comportement collectif serait donc issu d'une tendance spontanée inhérente à chaque individu ; **b)** il ne parvient pas à éviter une conception en terme d'histoire naturelle des mouvements sociaux. Ceux-ci connaîtraient ainsi une « *carrière* » avec des étapes bien définies qui pourrait les conduire de « *l'agitation sociale* » (étape 1) à « *l'institutionnalisation* » (étape 4) en passant par « *l'exaltation populaire* » et la « *formalisation* ».

C. De la contagion à la convergence : les théories de la frustration relative.

En restant dans la même approche théorique, certains travaux plus récents analysent les conduites collectives

comme des réponses à des frustrations existantes. **Miller** et **Dollard** en 1941 mettent l'accent sur le fait que ce qui dynamise le comportement collectif n'est pas lié à des phénomènes de suggestion mais à des activations des prédispositions partagées. Ils essaient de rompre avec le thème de la *contagion* pour construire celui de la *convergence*. Il s'agit d'une réfutation de l'hypothèse selon laquelle il y aurait une dissociation entre la conduite normale de l'individu et les comportements de la foule.

Au début des années 1970, **Ted Gurr** dans un ouvrage désormais classique élabore la notion de frustration relative qui a pour objectif de rendre compte des multiples formes de violence collective. La frustration ne dépend pas de la situation objective des agents mais plutôt de la perception qu'ils en ont. Il distingue ainsi trois types de frustration relative : dans la première les attentes sont stables mais les biens disponibles diminuent (elle correspond plutôt aux sociétés traditionnelles) ; dans la seconde les attentes sont croissantes mais le niveau des satisfactions est stable ; dans la troisième, les attentes augmentent avec un niveau de satisfaction moins que proportionnel. *L'hypothèse de Gurr* : « *Le potentiel de violence collective varie fortement avec l'intensité et l'étendue de la frustration relative parmi les membres d'une collectivité* ».

Une critique possible vis à vis de la théorie de **T. Gurr** : l'entrée par la violence politique n'est peut-être pas la meilleure grille pour étudier le comportement collectif.

3. La théorie de la norme émergente : Turner et Killian.

Dans *Collective behaviour* en 1957, **Turner** et **Killian**, dans la lignée des auteurs de l'école de Chicago mettent l'accent sur la continuité entre les comportements « *normaux* » de groupes et les comportements de foules, l'idée étant que les deux phénomènes sont régis par des normes. Les individus ne remplissent pas les mêmes rôles selon qu'ils sont ou pas dans le cadre de l'action collective. La caractéristique essentielle de celle-ci est alors que les normes qu'elle véhicule sont en inadéquation avec le reste des normes sociales. Le sociologue doit alors découvrir des mécanismes en vertu desquels « *une règle nouvelle en vient à être reconnue et acceptée comme la base d'une réponse coordonnée* ». Il s'agit d'une remise en cause explicite de la fiction de foules unanimes à la **Le Bon**. On note bien les bases de l'interactionnisme symbolique : le comportement des acteurs ne suit pas une logique de contagion des émotions mais bien un processus tendant à imposer la conformité en référence à une norme (abandon du psychologisme).

4. N. Smelser : le comportement collectif systémique.

Au début des années 1960, un étudiant de **T. Parsons**, **N. Smelser** reprend à son compte les analyses de **Turner** et **Killian** en essayant de les insérer dans une logique systémique. Le comportement collectif est alors présenté comme une volonté, de la part des acteurs sociaux, de reconstruire en totalité ou en partie un ordre social perturbé. Le paradigme fonctionnaliste est alors appliqué à l'analyse de l'action sociale : le véritable objectif de la participation des individus à un mouvement est soit de restaurer un ordre ancien, soit de rétablir un ordre nouveau. On retrouve le concept d'*homéostasie* cher à **Parsons**.

Remarques :

L'ensemble de ces théories a été vivement contesté dans des travaux plus récents de l'action collective. On peut recenser **quatre critiques fondamentales** :

- 1) un privilège donné à l'approche microsociologique
- 2) une concentration trop exclusive sur la phase d'émergence des mouvements sociaux
- 3) une analyse essentiellement portée sur l'angle de l'irrationalité des comportements
- 4) une mise en évidence des seules manifestations de crises.

5. Conclusion.

En posant l'hypothèse de la signification que l'acteur individuel octroie à son comportement social et donc, par extension, aux comportements collectifs, l'analyse se dirige, à partir du début des années 1970, sur d'autres terrains. Par la même, la psychologie sociale est laissée de côté au profit de la sociologie politique et de la science économique. C'est bien évidemment **M. Olson** qui en 1965 avec la publication de la *Logique de l'action collective* et de son fameux paradoxe qui va bouleverser ce type d'analyses.